

Détective privé à la loupe

Oubliés l'imperméable, les lunettes noires et le feutre sur la tête ! Alors que les récits de Sherlock Holmes alimentent l'imaginaire sur le métier de détective, qu'en est-il de la réalité ? « C'est beaucoup d'attente », admet Antoine Vignolet, détective privé établi au Havre. Il ne part d'ailleurs jamais en planque sans des livres dans sa voiture. « J'arrive à m'occuper tout en continuant ma surveillance. » Pour être fin prêt au moment où l'excitation monte à son comble et que la filature va porter ses fruits.

Méthodes à l'ancienne

Ses accessoires indispensables pour effectuer ses missions : une petite caméra et un calepin. « Je prends en note tout ce qui peut prouver la présence d'une personne dans un lieu et une heure dites : retrait d'argent, référence de PV... Je travaille à l'ancienne. » Et ne lui parlez pas de nouvelles technologies. « Intercepter les e-mails ou les SMS, installer des logiciels espions pour contrôler ce que l'autre écrit... Ce n'est pas du ressort du détective privé, c'est illégal. » Ses clients ? Pour la majorité, des particuliers, qui recherchent des éléments dans le cadre d'affaires familiales. Adultères notamment. « Etrangement, les hommes qui font appel à mes services ont juste des doutes sur la fidélité de leur compagne. Les femmes, elles, en sont sûres, elles viennent pour obtenir des preuves. » Antoine Vignolet, qui pendant huit ans a mis de côté sa profession pour enseigner le français en Tanzanie, constate l'évolution de la société au travers de nouvelles situations récurrentes. « J'ai de plus en plus de demandes de personnes qui ont un enfant sans être mariées, dans le cadre de sa garde. »

Autre clientèle, moins importante en volume d'affaires, mais plus conséquente en terme de chiffres, les entreprises. Comme par exemple les cas de vols de marchandise. « Une fois, je suis resté enfermé trois jours dans un entrepôt, perché sur un placard », un souvenir qui l'a particulièrement marqué.

Pour s'offrir les services d'un détective, mieux vaut prévoir un budget en conséquence. Antoine Vignolet facture 60 € l'heure et 600 € pour un forfait journée. « La démarche d'aller voir un détective privé ne doit pas être anodine. Les personnes qui font appel à moi en ont véritablement besoin. » Une dépense qui peut néanmoins se révéler rentable. « Si l'enquête va dans le sens de ce que l'on veut démontrer, cela devient un investissement. Dans le cadre d'un divorce, une faute peut entraîner des pensions plus importantes, des mesures provisoires dans le sens de la personne lésée...»

Pour devenir détective

Envie de jouer les apprentis détectives ? « Avant, il suffisait d'avoir un casier vierge et de se déclarer à la sous-préfecture. » A présent, il est obligatoire d'obtenir un agrément préfectoral. Il suit une formation professionnelle niveau bac + 3, dispensée aux universités de Nîmes et de Melun, ainsi que dans l'institut privé IFAR.

Si Antoine Vignolet considère qu'être détective privé ne permet pas de faire fortune, « quand un cabinet marche, on gagne bien sa vie ». Mais au prix de sacrifices sur sa vie privée. « On n'a pas d'horaires, de jours fériés. Je ne compte plus le nombre de dîners annulés, il faut que le conjoint supporte ce mode de vie. »